

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/11/21	C2		390 DH	ME Mohamed El Amin en ORL et Chirurgie Spécialiste Casablanca 06 10 83 C2

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DIAZ SPcialist Angioplastie D. Madiha HACI Therapeutic Center D. Madiha HACI 0522 21 34 99 D. Madiha HACI Therapeutic Center D. Madiha HACI 0522 21 34 99	Jeudi 10/11/2011	277150

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODT.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr ALLOUANE Mohamed Amine

O.R.L et chirurgie cervico-faciale

Traitement de la surdité

Chirurgie de la thyroïde

Traitement du vertige

Prise en charge du ronflement

Rhinite Allergique

Chirurgie endoscopique

Ancien médecin à l'hôpital

20 Aout Casablanca



الدكتور علوان محمد أمين

جراحة الأنف والأذن والحنجرة

علاج الصداع

جراحة

علاج اآل

الحس

الجرا

طبي

: 20

Implant cochléaire
زراعة القوقعة

Casablanca le : 10 Novembre 2021 يضاءء في:

Mme MATINE SOUAD

RISONEL

2 pulv le matin pendant 3 mois

GASTROGEL SIROP

1 cas x 27 jour pendant 3 semaines

XYZALL

1 comprimé le soir pendant 1 mois

COTIPRED 20 MG

3 cp le matin pendant 5 jours

278,50

Dr. ALLOUANE Mohamed Amine
Spécialiste en ORL
Angle Bd. Al Qods - Casablanca
Tél/Fax : 0522.21.34.99
0522.21.34.99
Dr. Nisrine Ryad Al Qods
Résidence Ryad Al Qods
Angle Bd. Al Qods - Casablanca
Tél: 0522.50.04.40

Angle Boulevard Al Qods et bd Haifa, Résidence Ryad Al

Aïn Chock Casablanca

0522.50.04.40 - Urgence: 0610.88.02.35



PPV : 48DH50

PER : 09/24

LOT : K2544

N° du Lot 21 A 14
Date Per. 01 2024
P.P.V: 119,10 DH